

Berne, le 7 juillet 2014

Groupe Visana : nouveau responsable Clientèle entreprises

Le conseil d'administration du groupe Visana a élu Monsieur Patrizio Bühlmann comme nouveau responsable du ressort Clientèle entreprises et comme membre de la direction. Il succède à Monsieur Roland Lüthi, qui est responsable du domaine de la clientèle privée de Visana, depuis avril de cette année.

Monsieur Bühlmann, né en 1961, bénéficie d'une riche expérience de plusieurs années dans l'assurance privée. Il a été responsable de la vente régionale de Zurich Assurance à Berne, de 1994 à 1999. Il est ensuite passé chez Protekta Assurance de protection juridique SA où il occupe depuis 2003 le poste de CEO.

Monsieur Bühlmann est expert en assurance diplômé, dispose d'un diplôme de formation continue (ES) en Integrated Management Executive MBA et a passé l'examen professionnel d'économiste d'entreprise en assurances (DVA). Il a également suivi le EurAPCO Ashridge Executive Education Programm. Monsieur Bühlmann est marié et père de deux enfants. Il prendra ses nouvelles fonctions au plus tard le 1^{er} janvier 2015.

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (personnes individuelles et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte en tout plus d'1,1 million d'assurés, dont 589 000 personnes sont assurées auprès de Visana pour l'assurance de base. Entre le siège principal à Berne et environ 140 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 collaboratrices et collaborateurs. Le volume des primes s'élève à environ 2,9 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe : 031 357 93 31

Fax : 031 357 96 25

E-mail : david.mueller@visana.ch